Koulouba : Le Président de la Transition reçoit les Ministres de l'Enseignement supérieur de la Confédération des États du Sahel

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MARDI 17 JUIN 2025

1788 Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Nouveau Code, ancien procès

L'ombre d'un vice de procédure plane sur la Cour



Succès des Opérations Aériennes contre les GAT au Mali : Les actions des FAMa renforcent l'AES



Koulouba : Le Président de la Transition reçoit les Ministres de l'Enseignement supérieur de la Confédération des États du Sahel


Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSO »
APPEL GRATUIT
80001120
80001122
+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75
STOP A L'INSECURITE
F A Ma
FORCES ARMEES MALIENNES
HALTE AU
TERRORISME
AU MALI

Sommaire «







Une / Nouveau Code, ancien procès : L'ombre d'un vice de procédure plane sur la Cour **P.4**

Brèves /
Albinisme : Session de sensibilisation au Musée National de Bamako **P.9**
BT1 ET BT11 : Le ministre Sy Savané a présidé le lancement des épreuves **P.9**
Opération policière réussie à l'Hippodrome : Quatre membres d'une bande de voleurs arrêtés **P.10**
Koulouba : Le Président de la Transition reçoit les Ministres de l'Enseignement supérieur de la Confédération des États du Sahel **P.10**

Actualité /
Impunité administrative : Quand les propriétaires payent pour les erreurs de l'État **P.12**
Madina Diassa : Irregularités financières au Centre de Conservation du Bétail Ruminant Endémique **P.14**
Succès des Opérations Aériennes contre les GAT au Mali : Les actions des FAMa renforcent l'AES **P.16**

Politique /
Tribune d'opinion : L'afrique face à elle-même: entre trahisons des élites et renaissance par la pensée **P.20**
Réduction des indemnités des membres du cnt: Enfin, ils acceptent qu'on enlève bien plus que « doromè-kelén » ! **P.22**

Culture & société /
Le tragique décès de Lord Makhaveli Zoo : Un lynchage pour une histoire de pâté qui choque le Mali **P.24**

International /
IIe Sommet Chine-Asie centrale : insuffler un nouvel élan à la coopération multilatérale **P.25**
Prendre exemple sur le dirigeant vétéran Chen Yun et faire de la Chine un pays puissant **P.26**

Sport /
Sunbet Arena de Pretoria : Finale de la cinquième Édition de la Basketball Africa League (BAL 2025) **P.28**

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Gérant :** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef :** .....
- **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamoko B. Keïta, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick Wogo, Maffenin Diarra, Bockoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa Ly, journaliste correspond à Dakar
- **Service Commercial :** Youssouf Diarra
- **Secrétariat :** Fatou Sissoko



Nouveau Code, ancien procès L'ombre d'un vice de procédure plane sur la Cour

Reprise ce lundi matin du procès très attendu de l'affaire dite de l'avion présidentiel et des équipements militaires, impliquant notamment Mme Bouaré Fily Sissoko et plusieurs co-accusés. Mais à peine l'audience relancée, un rebondissement juridique majeur est survenu : les avocats de la défense ont soulevé une exception d'incompétence, estimant que la Cour d'Assises spéciale ne peut plus légalement juger cette affaire.

Cette requête intervient dans un contexte de réforme judiciaire : en effet, depuis le 13 juin 2025, le nouveau Code de procédure pénale du Mali est officiellement entré en vigueur, remplaçant l'ancien régime. L'article 1372 de ce nouveau texte supprime expressément les Cours d'Assises, les remplaçant par des chambres criminelles au niveau des tribunaux de grande instance. La loi n°2024-028 du 13 décembre 2024 avait prévu un délai transitoire de six mois, désormais écoulé, rendant caduques les juridictions d'exception comme celle actuellement saisie.

Lors de sa plaidoirie, Me Mamadou Bobo Diallo, avocat de la défense, a annoncé avoir saisi le 1er président de la Cour suprême pour faire constater cette incompétence, en insistant sur la nécessité pour la justice malienne de se conformer scrupuleusement aux nouvelles règles procédurales. Il a plaidé pour que le dossier soit transféré à la chambre criminelle compétente de la Cour d'appel, comme le prévoit le texte légal en vigueur.

En réponse, le parquet général a proposé la mise en place d'un collège transitoire conservant la même composition que la Cour actuelle, afin de garantir la continuité du procès tout en respectant l'esprit de la réforme. Une solution à mi-chemin, que certains qualifient déjà de compromis pragmatique, au regard de l'attente nationale autour de cette affaire emblématique.

Le président de la Cour, Bamassa Sissoko, après un bref retrait, a annoncé la suspension de l'audience et donné rendez-vous au mardi 17 juin, date à laquelle la juridiction rendra sa décision sur sa propre compétence à poursuivre ou non le jugement.

Le sort de ce procès hautement symbolique, qui touche directement aux questions de bonne gouvernance, de transparence dans les marchés publics, et de lutte contre la corruption, reste donc suspendu à une décision de nature strictement procédurale. L'opinion publique, elle, demeure en alerte, dans l'attente d'une issue conforme aux principes de droit et à la soif de vérité qui traverse l'ensemble de la société malienne.

Yacouba Ongoiba



La Voix Du Peuple

DERNIÈRE NOUVELLE Un haut responsable de la sécurité de l'Iran : l'Iran s'apprête à porter un coup très majeur au régime sioniste.

Mali Scoop

#Maliscoop / Affaire de l'avion présidentiel : la Cour d'assises menacée d'incompétence
Selon les informations de notre confrère journaliste Issiaka Tamboura, la défense a demandé ce lundi 16 juin à la Cour d'assises spéciale de se déclarer incompétente pour juger l'affaire de l'avion présidentiel, en invoquant la suppression de cette juridiction par le nouveau code de procédure pénale en vigueur depuis le 13 juin. Après un court délibéré, la Cour a suspendu l'audience et fixé une nouvelle date au mardi 17 juin pour statuer sur sa propre compétence. Le sort du procès de Mme Bouaré Fily Sissoko et ses co-accusés reste donc en suspens.
#Redaction



Sambou Sissoko

Aucun pays au monde ne peut sous-traiter sa sécurité nationale et espérer gagner une guerre. Aucun !

infosport

Le sacre des Blancs de Bamako. Félicitations



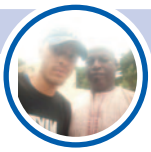
Sekou Konare



Moussa Traoré etait venu pour 6 mois ,il a fait 23 ans. pour une transition de 18mois on se retrouve à 10 ans



Miniankakai Sogoba



TERRORISME ET DJIHADISME : Le grand camouflage d'un mercenariat occidental et oriental en Afrique

Sous couvert de lutte idéologique ou religieuse, le Sahel est devenu un champ d'expérimentation de la plus vieille pratique militaire du monde : le mercenariat. Derrière les noms Al Qaïda, Boko Haram, JNIM, Daesh... se cache une réalité plus cynique : des groupes armés financés, formés, utilisés par des puissances occidentales et leurs alliés du Golfe pour semer le chaos, affaiblir les États et mieux exploiter les ressources.

De l'Afghanistan au Mali, en passant par la Syrie, la Libye et le Nigéria, les preuves s'accumulent : financements occultes, soutiens logistiques, stratégies de division intercommunautaire... Tout cela orchestré par les véritables parrains de la terreur : OTAN, CIA, Qatar, Arabie Saoudite, avec parfois la complicité d'États africains.

Pourquoi le Sahel ? Parce qu'il est la clef géostratégique du continent. Qui contrôle cette zone peut rayonner sur l'Afrique entière. D'où les attaques coordonnées contre nos forces armées à Tinzawatène, Boulikessi, Tombouctou...

Il est temps que les Africains se réveillent. Qu'ils cessent d'être les perroquets de narratifs fabriqués dans les salons feutrés de l'OTAN, de Paris ou de Washington. Qu'ils identifient clairement les mercenaires déguisés en djihadistes, et les intérêts impérialistes qu'ils servent.

Il ne s'agit pas seulement de sécurité. Il s'agit de souveraineté, de survie, de dignité.

Relayé par Miniankakai Sogoba enseignant



Le Soft

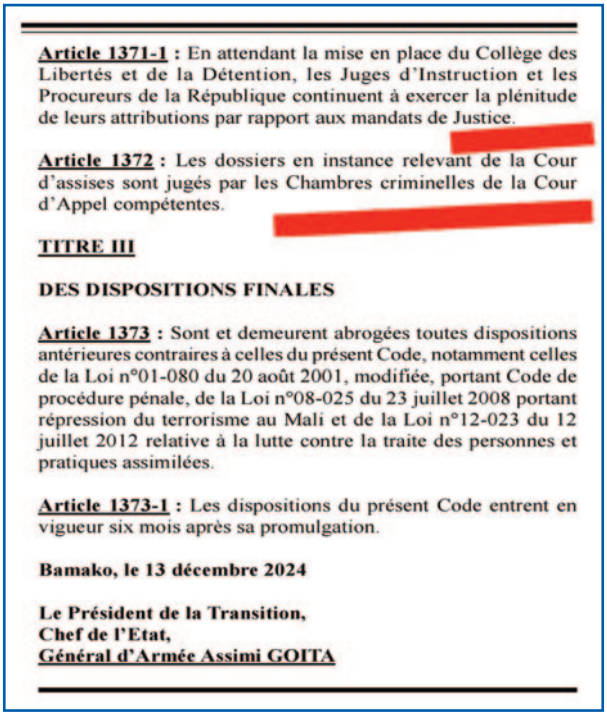
Le tribunal de commerce de Bamako a placé, ce lundi 16 juin, Barrick Gold sous administration provisoire, selon des sources judiciaires contactées par Le Soft. Une décision marquante dans le contentieux opposant la société minière canadienne à l'État malien.



Issiaka Tamboura



Je vois deux choses : 1 - les juges et procureurs pourront décerner des mandats et libérer.
2- le dossier avion présidentiel actuellement en instance de jugement qui flotte. Depuis le 13 juin le texte a changé et la Loi c'est la Loi.



Article 1371-1 : En attendant la mise en place du Collège des Libertés et de la Détention, les Juges d'Instruction et les Procureurs de la République continuent à exercer la plénitude de leurs attributions par rapport aux mandats de Justice.

Article 1372 : Les dossiers en instance relevant de la Cour d'assises sont jugés par les Chambres criminelles de la Cour d'Appel compétentes.

TITRE III

DES DISPOSITIONS FINALES

Article 1373 : Sont et demeurent abrogées toutes dispositions antérieures contraires à celles du présent Code, notamment celles de la Loi n°01-080 du 20 août 2001, modifiée, portant Code de procédure pénale, de la Loi n°08-025 du 23 juillet 2008 portant répression du terrorisme au Mali et de la Loi n°12-023 du 12 juillet 2012 relative à la lutte contre la traite des personnes et pratiques assimilées.

Article 1373-1 : Les dispositions du présent Code entrent en vigueur six mois après sa promulgation.

Bamako, le 13 décembre 2024

Le Président de la Transition,
Chef de l'Etat,
Général d'Armée Assimi GOITA

COMMUNIQUÉ DU BEN-SNEC

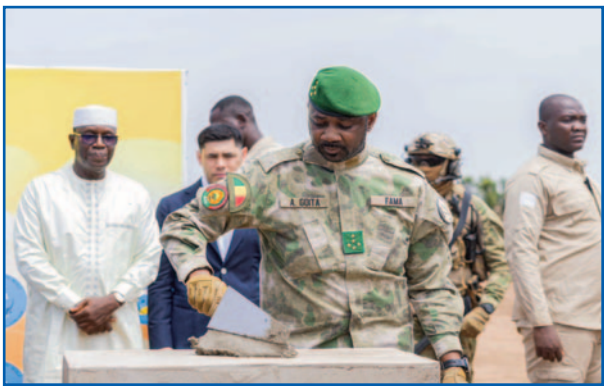
Relatif à la prise en charge des soins médicaux du Conseiller Siaka Diakité par le Ministère de l'Éducation nationale et à l'assistance aux autres collègues concernés

Le BEN-SNEC informe l'ensemble des collègues qu'un grave accident de la circulation est survenu le samedi dernier, alors que le camarade Siaka Diakité, accompagné de trois (03) autres collègues, se rendait à Bougouni dans le cadre d'une mission officielle relative aux activités du secrétariat du DEF.

Le Conseiller pédagogique d'Anglais, grièvement blessé, a été transféré en soins intensifs à l'Hôpital du Mali. Il est actuellement en réanimation, en attente d'une intervention chirurgicale .
Le BEN-SNEC exprime sa solidarité et ses vœux de prompt rétablissement au camarade. Il adresse également ses condoléances les plus attristées à la famille de notre regretté DCAP-A, décédé dans ce tragique accident.
Le BEN-SNEC invite le Ministère de l'Éducation nationale à faire preuve de solidarité envers les familles des deux collègues décédés, tous deux morts en mission officielle. Il s'agit de : Mamadou Koïta DCAP-A de Sélingué et d'Ahamadou Assagaïdou Directeur du second cycle de Forgho (CAP de Gao) et président du centre du DEF (session de juin 2025) de Kareïba.(GAO).
Enfin, le BEN-SNEC lance un appel à tous les collègues pour une contribution volontaire, en signe de solidarité, au profit des familles endeuillées et des collègues en convalescence.
P/LE BUREAU EXÉCUTIF NATIONAL
LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
MOUSTAPHA GUITTEYE.

Présidence de la République du Mali

Lancement des travaux de construction de la raffinerie d'or du Mali
Le Président de la Transition, Son Excellence le Général d'Armée Assimi GOÏTA, a présidé ce lundi 16 juin 2025, à Sénou, en Commune VI du District de Bamako, la cérémonie solennelle de pose de la première pierre de la future raffinerie nationale d'or du Mali. Aux côtés du Chef de l'État, de nombreuses personnalités étaient présentes : le Premier ministre, le Président du Conseil National de Transition, des membres du Gouvernement, des représentants de la société Yadran, des diplomates accrédités auprès de la République du Mali, ainsi que les populations de la Commune VI.
Cette raffinerie, fruit d'une volonté politique forte, s'inscrit dans la continuité des Assises nationales de la Refondation, au cours desquelles le peuple malien a exprimé une attente claire : faire en sorte que l'or du Mali profite aux Maliens, a rappelé le Président de la Transition, dans une interview accordée à la presse, après avoir posé la première pierre de la future usine de raffinage de l'or du Mali. Cette infrastructure stratégique, d'une capacité de 200 tonnes d'or par an, permettra enfin au pays d'affiner localement tout l'or extrait sur son sol, mettant un terme à des décennies d'exportation brute vers des raffineries étrangères.
Dans son interview, le Chef de l'État a rappelé que cette initiative s'inscrit dans un ensemble cohérent de réformes : audit complet du secteur minier, adoption d'un nouveau Code minier et de son Contenu local, création d'une société d'État pour la recherche et l'exploitation des ressources (SOREM), et renégociation de plusieurs contrats déséquilibrés. « Ce projet incarne l'affirmation de notre souveraineté économique et permettra de mieux contrôler, tracer et rentabiliser les revenus issus de l'or et de ses dérivés », a-t-il déclaré.
Le projet est réalisé en partenariat avec la société russe Yadran, qui apporte expertise technique, accompagnement en matière de formation et engagement à long terme pour la maintenance de l'unité industrielle. Le Président du groupe Yadran, M. Irek SALIKHOV, a souligné que cette raffinerie est bien plus qu'une usine : « Nous construisons un pôle économique régional, un symbole de modernisation et de coopération gagnant-gagnant entre le Mali et la Russie.»
Mme COULIBALY Salimata TRAORÉ, Secrétaire Générale de la Mairie de la Commune VI, a salué un projet structurant pour la jeunesse locale. La raffinerie est porteuse d'espoirs tangibles : création d'emplois directs et indirects, opportunités de formation, développement du commerce local et renforcement des recettes fiscales pour les collectivités.
Le Ministre des Mines, M. Amadou KEÏTA, a pour sa part insisté sur le caractère stratégique de l'initiative. « Ce projet répond à une demande populaire forte. Il permettra au Mali de franchir une étape vers la transformation industrielle de ses ressources, un pilier fondamental de notre développement national», a-t-il ajouté.
Le complexe de Sénou sera construit selon les normes internationales les plus exigeantes. Il comprendra des laboratoires d'analyse, des entrepôts sécurisés et des équipements de dernière génération. Il sera capable de traiter également l'or provenant d'autres pays de la région, positionnant ainsi le Mali comme un acteur central de l'industrie aurifère en Afrique de l'Ouest.
Le lancement des travaux de construction de cette usine est une avancée notable pour le Mali. C'est un projet du peuple, porté par la vision d'un Mali souverain, maître de ses ressources et orienté vers un développement économique inclusif. « C'est un rêve longtemps attendu par le peuple malien, et aujourd'hui il se concrétise », a conclu le Chef de l'État.
Il faut noter que le groupe Yadran a ensuite été reçu en audience par le Président de la Transition, au palais de Koulouba. Ce fut l'occasion pour le Président du Groupe Yadran d'adresser ses remerciements au Président de la Transition, au Gouvernement malien ainsi qu'au peuple malien pour la réussite de cette cérémonie de lancement des travaux de construction de la raffinerie d'or du Mali.



Albinisme : Session de sensibilisation au Musée National de Bamako



Le vendredi 13 juin 2025, le Musée National de Bamako a été le théâtre d'un événement empreint de sensibilité et d'engagement, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de sensibilisation à l'albinisme. L'événement, organisé sous le thème de l'inclusion, a bénéficié du soutien actif du Toulys Groupe, dirigé par la CEO, Mme Fatoumata Niane, qui a agi en tant que marraine officielle de cette journée particulière.

La représentante du Toulys Groupe, Mme Mariam Bocoum, a brillamment porté la voix et les engagements de l'entreprise devant un public attentif et mobilisé pour la cause des personnes atteintes d'albinisme. Dans son discours, Mme Bocoum a tenu à saluer le courage de cette communauté souvent stigmatisée, soulignant l'importance cruciale de multiplier les actions de sensibilisation et de protection. Elle a affirmé avec conviction que l'albinisme ne devait ni être une fatalité ni une différence à dissimuler, mais plutôt une richesse à accepter et à protéger.

L'événement a rassemblé de nombreux partenaires institutionnels, associatifs et de la société civile, autour d'un programme varié comprenant des témoignages, des plaidoyers, des expositions et des échanges citoyens. La Journée internationale de l'albinisme, célébrée chaque 13 juin, vise à promouvoir la dignité, la sécurité et les droits fondamentaux des personnes touchées par cette condition génétique.

À travers son parrainage, la Présidente Fatoumata Niane a une fois de plus illustré son leadership social et son engagement en faveur des grandes causes humanitaires et sociétales du Mali. Elle a exprimé sa gratitude envers tous les participants et partenaires partageant cette vision d'un monde plus inclusif et solidaire, soulignant l'importance de l'unité dans la lutte pour une société respectueuse des différences.

Cette cérémonie, empreinte d'humanité et de solidarité, s'est conclue sur une note d'espoir, rappelant que chaque geste de solidarité contribue à construire une société plus équitable et respectueuse des diversités.

Il est à noter que la Présidente Niane a toujours soutenu les personnes atteintes d'albinisme depuis de nombreuses années, promettant déjà une prochaine édition pleine d'engagement et de solidarité.

Cet événement au Musée National de Bamako restera gravé dans les mémoires comme un moment fort de sensibilisation, d'inclusion et de solidarité envers les personnes atteintes d'albinisme, rappelant à tous que l'acceptation et la protection de la diversité sont des piliers essentiels pour la construction d'une société meilleure et plus juste.

Fatou Sissoko

BT1 ET BT11 : Le ministre Sy Savané a présidé le lancement des épreuves



Les épreuves du Brevet de Technicien (BT) I et II ont débuté ce lundi 16 juin 2025 à l'École Centrale pour l'Industrie, le Commerce et l'Administration (ECICA) à Bamako. Le Ministre de l'Éducation Nationale, Dr Amadou Sy Savane, a présidé le lancement de ces épreuves en compagnie d'une délégation officielle.

La cérémonie d'ouverture a été marquée par le lever des couleurs nationales, symbole de l'importance de cet événement pour l'avenir des jeunes du Mali. Dr Sy Savane a ensuite visité plusieurs salles d'examen avant d'ouvrir la première enveloppe contenant les sujets, marquant ainsi le début officiel des épreuves.

Au total, 46 506 candidats participent à ces examens répartis dans 145 centres à travers le pays. Parmi eux, on compte 19 813 filles et 26 993 garçons, ce qui reflète la diversité et l'ampleur de cette session d'examen. Le Ministre s'est félicité du bon déroulement de l'organisation des examens, soulignant l'importance de la rigueur et de la vigilance de tous les acteurs impliqués. Il a encouragé les candidats à rester calmes et concentrés sur leurs épreuves, mettant en avant que leur engagement et leurs efforts seront récompensés.

Dr Sy Savane a également exprimé sa reconnaissance envers tous ceux qui contribuent au secteur de l'éducation - enseignants, administrateurs, parents et partenaires - pour leur engagement continu en faveur de l'école malienne et de la réussite des élèves.

Cette session d'examen du BT I et II se déroule dans un climat de sérénité et de professionnalisme, avec l'objectif commun de favoriser la réussite et l'épanouissement des jeunes du Mali.

Fatou Sissoko

Opération policière réussie à l'Hippodrome : Quatre membres d'une bande de voleurs arrêtés



Sous la direction du Commissaire Divisionnaire Yamadou Goumané et de son adjoint, le Commissaire de Police AG Cherif Akli, les services de police de l'Hippodrome ont mené une opération fructueuse le 13 juin 2025. Cette intervention a permis l'arrestation de quatre individus soupçonnés d'appartenir à une bande spécialisée dans des vols à main armée.

L'intervention des forces de l'ordre a conduit à la saisie de trois motos, trois armes à feu artisanales contenant onze balles, ainsi que deux douilles vides. Les suspects, désignés par leurs initiales : H.K, surnommé "amasékou" (chef de la bande, 30 ans), M.K (25 ans), O.K (28 ans) et M.Ko (30 ans), sont actuellement accusés d'association de malfaiteurs, vol à main armée, possession illégale d'armes à feu et tentative d'homicide.

Il a été révélé que ce groupe de cinq hommes, dont l'un est déjà en détention, a avoué sa participation à cinq braquages depuis le mois d'avril dernier. Ces attaques, caractérisées par leur violence, ont engendré des pertes s'élevant à plus de 30 millions de FCFA, dérobés sous la menace d'armes à feu. Plusieurs victimes ont formellement identifié les membres de la bande comme étant les auteurs des vols.

L'enquête se poursuit afin d'appréhender d'éventuels complices et la justice statuera sur le sort des personnes arrêtées. Ces arrestations témoignent de la détermination des Forces de l'Ordre à lutter contre la criminalité sous toutes ses formes.

Les responsables policiers ont salué le travail de leurs équipes et ont encouragé les citoyens à collaborer activement en signalant tout comportement suspect, contribuant ainsi à renforcer la sécurité collective.

Mohamed N'Diaye

Koulouba : Le Président de la Transition reçoit les Ministres de l'Enseignement supérieur de la Confédération des États du Sahel



Le Président de la Transition, Son Excellence le Général d'Armée Assimi GOÏTA, Chef de l'État, a accordé une audience, le vendredi 13 juin 2025, au Palais de Koulouba, aux Ministres en charge de l'Enseignement supérieur des pays membres de la Confédération des États du Sahel (AES).

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des travaux ministériels tenus à Bamako sur les défis et perspectives de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique dans l'espace confédéral. La délégation était conduite par le Professeur Bouréma KANSAYE, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la République du Mali.

Au sortir de l'audience, le Professeur Saïdou MAMADOU, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation technologique de la République du Niger, a souligné que la rencontre de Bamako a permis de dresser un état des lieux des problématiques majeures du secteur. « Il s'est agi pour nous d'évaluer les défis communs en matière d'enseignement supérieur et de recherche, d'explorer des perspectives d'évolution et de poser les bases d'un cadre de concertation efficace entre nos États membres », a-t-il déclaré.

Prenant la parole au nom de ses pairs, M. Adjima THIOMBIANO, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation du Burkina Faso, a exprimé sa reconnaissance au Président de la Transition pour l'attention portée à cette initiative stratégique. Il a rappelé que le thème central de la conférence de Bamako porte sur « La contribution de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique au développement stratégique de la Confédération des États du Sahel ».

« Nous œuvrons actuellement à la mise en place de projets communs visant l'harmonisation des pratiques académiques et la création de pôles d'excellence à l'échelle confédérale », a-t-il précisé, soulignant la volonté partagée de faire de l'enseignement supérieur un levier du développement intégré de l'AES.

Source: Présidence de la Republique

INSTITUT NATIONAL DE PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE
SERVICE DES RELATIONS PUBLIQUES

INSTITUT NATIONAL
DE PREVOYANCE SOCIALE

COMMUNIQUÉ

La Direction Générale de l'INPS informe les retraités et rentiers ivoiriens qu'elle procédera à l'arrêt définitif des paiements des pensions de l'année 2024, le mercredi 30 avril 2025.

Pour ceux qui n'ont pas encore touché leurs pensions et rentes: ils peuvent se présenter dans les lieux habituels de paiement. Passé ce délai, les montants seront reversés à la partie ivoirienne.
La Direction des relations extérieures sait compter sur la bonne compréhension de tous.

Bamako, le 10 mars 2025
La Direction

© SRP INPS 2025

Impunité administrative : Quand les propriétaires payent pour les erreurs de l'État



La récente annonce de démolition de centaines de maisons à Bamako a mis en lumière un problème profond d'impunité administrative. Alors que les habitants se retrouvent menacés de perdre leur logement, les véritables responsables de cette situation, à savoir les agents publics et autorités ayant délivré illégalement des documents fonciers, restent dans l'ombre, sans aucune sanction à l'horizon.

Des familles ayant investi leurs économies dans des habitations légalement attribuées se retrouvent aujourd'hui confrontées à la perspective angoissante d'un déguerpissement. Malgré des titres de propriété signés par les services de l'État, ces propriétaires se voient accusés d'occuper illégalement des zones inondables.

La question qui se pose est légitime : pourquoi seuls les propriétaires sont-ils pointés du doigt, alors que les autorisations et documents d'attribution portent les sceaux des services de l'État, des maires, des sous-préfets ou des préfets ? Où est passée la responsabilité des autorités ayant autorisé ces constructions dans des zones inondables notoires ?

L'absence de sanctions à l'égard des agents publics responsables de ces erreurs est dénoncée comme une injustice flagrante. L'impunité administrative dont ils bénéficient suscite légitimement l'indignation des victimes, contraintes de payer le prix d'une situation découlant d'un dysfonctionnement



institutionnel grave.

La lumière sera-t-elle faite sur les dysfonctionnements ayant permis ces constructions illégales, et que des mesures soient prises pour que les véritables responsables soient tenus pour compte. Les victimes méritent justice et équité, et il est temps que l'État assume ses responsabilités dans cette affaire. La situation décrite met en lumière un problème complexe de gouvernance et de gestion des ressources foncières, qui affecte directement la population locale. Le constat selon lequel ce sont souvent les citoyens les plus défavorisés qui subissent les conséquences des décisions prises par des autorités est malheureusement fréquent dans de nombreuses sociétés.

La pression foncière à Bamako, comme dans de nombreuses grandes villes, peut entraîner des attributions de terrains sans étude approfondie, ce qui peut conduire à des situations d'occupation illégale et à des risques pour la vie des habitants. La reconnaissance anonyme d'un agent municipal quant aux risques encourus dans la signature de certains titres fonciers souligne l'existence de failles dans le système de gouvernance à différents niveaux.

La demande d'ouverture d'une commission d'enquête indépendante pour établir les responsabilités administratives et les éventuelles poursuites judiciaires contre les agents fautifs ouvre la voie à une possible reddition de comptes pour les actions entreprises. Cela démontre également l'importance de renforcer la transparence, la responsabilité et l'intégrité dans la gestion des ressources foncières.

Le silence de la Direction nationale de l'urbanisme et les explications fournies par un responsable local de la mairie mettent en lumière les défis auxquels sont confrontés les acteurs locaux, pris entre des directives venant d'en haut et la nécessité de protéger les intérêts des citoyens.

La situation des familles menacées de perdre leur logement, malgré une installation qu'elles considèrent comme légale, met en évidence les conséquences humaines et sociales de telles décisions. Il est primordial de prendre en considération non seulement les aspects légaux et administratifs, mais également les droits fondamentaux des personnes concernées.

Cette affaire souligne l'impérieuse nécessité d'une réforme approfondie du système foncier et urbain, ainsi que d'une meilleure coordination entre les divers acteurs impliqués pour assurer une gestion équitable et durable des ressources foncières, tout en respectant les droits des citoyens.

Mohamed N'Diaye

Madina Diassa : Irregularités financières au Centre de Conservation du Bétail Ruminant Endémique



Une récente mission de vérification menée au Centre de Conservation, de Multiplication et de Diffusion du Bétail Ruminant Endémique de Madina Diassa (CCMD/BRE) a révélé des irrégularités financières d'un montant total de 29 433 134 Francs CFA, sur lesquels 23 913 134 Francs CFA restent à justifier. Les exercices 2021, 2022, 2023 et 2024 ont été passés au crible afin d'assurer la régularité et la sincérité des opérations de dépenses.

La mission de vérification a mis en lumière plusieurs lacunes au sein du fonctionnement du Centre. En effet, le Conseil d'Orientation et le Comité Technique ne tiennent pas toutes les sessions ordinaires, et le Centre ne dispose pas de manuel de procédures administratives, financières et comptables. De plus, la Comptabilité-matières n'est pas tenue régulièrement, ce qui soulève des questions sur la gestion interne de l'entité.

Pour remédier à ces manquements, la mission a formulé plusieurs recommandations. Le ministre chargé de l'Élevage et de la Pêche est invité à veiller à la tenue régulière de toutes les sessions du Comité d'Orientation et du Comité Technique. Le Directeur du Centre doit quant à lui prendre les mesures nécessaires pour assurer la régularité des sessions et élaborer un manuel de procédures adéquat, soumis à la validation de la Commission de suivi des systèmes de contrôle interne. De son côté, le Comptable-matières doit s'engager à tenir une Comptabilité-matières rigoureuse.

Les irrégularités financières mises en évidence comprennent des paiements de TVA indus, une non-justification de l'utilisation de carburant et la réception partielle d'un marché. Sur les 29 433 134 Francs CFA d'irrégularités, 5 520 000 Francs CFA ont déjà été régularisés. Il reste donc un reliquat de 23 913 134 Francs CFA à justifier.

Ces révélations soulignent la nécessité d'une meilleure gouvernance et d'une transparence accrue au sein du Centre de Conservation du Bétail Ruminant Endémique de Madina Diassa. Il est impératif que des mesures correctives



soient prises rapidement pour assurer une gestion saine et conforme des fonds publics alloués à cette entité. Les faits relevés dans le Rapport de vérification qui pourraient constituer des infractions à la Loi Pénale et à la législation budgétaire et financière ont été portés à l'attention du Procureur de la République responsable du Pôle National Économique et Financier. De plus, ces informations ont été transmises au Président de la Section des Comptes de la Cour Suprême, qui est chargé de superviser les comptes publics et de garantir la bonne gestion des fonds publics.Procédures Légales et Coopération avec les Autorités Compétentes



Plus spécifiquement, le dossier relatif au paiement des TVA indues a été transmis au Directeur Général des Impôts, qui est l'autorité en charge de la collecte des impôts et de la surveillance du respect des obligations fiscales par les contribuables. Ces démarches ont pour objectif de garantir que toute violation présumée soit examinée par les autorités compétentes et que des mesures appropriées soient prises en conformité avec la législation en vigueur.

Est-ce que les procédures légales seront respectées et le centre est tenu de collaborer avec les autorités compétentes en cas de potentielles infractions à la loi, en s'assurant que les responsabilités soient établies et que des actions correctives soient prises si nécessaire.

Fatou Sissoko

Succès des Opérations Aériennes contre les GAT au Mali : Les actions des FAMa renforcent l'AES



Les récentes frappes aériennes et les succès des Forces Armées Maliennes (FAMa) ont renforcé la solidité de l'Alliance des États du Sahel (AES) dans sa lutte contre les Groupes terroristes armés (GAT) qui sévissent dans la région. Les attaques simultanées menées par les GAT sur le territoire de l'ASE, englobant le Mali, le Burkina Faso et le Niger, ont été vigoureusement repoussées par l'armée unifiée de l'Alliance.

Du 1er au 8 juin 2025, les forces armées de l'ASE ont fait face à une série d'attaques complexes et coordonnées. Au Mali, les FAMa ont été la cible d'attaques sur plusieurs fronts, notamment à Tombouctou, à l'aéroport civil et au camp de Boulkessi à la frontière burkinabè. Malgré ces provocations, les forces maliennes ont su neutraliser plusieurs assaillants et déjouer des attaques majeures.

Les GAT ont également mené des attaques contre des convois logistiques des FAMa, causant des pertes matérielles et humaines. Les forces maliennes ont toutefois réussi à repousser ces assauts, démontrant leur résilience et leur détermination face à l'adversité. Des tentatives d'attaques similaires ont été signalées dans d'autres régions du Mali, comme à Gao, Kidal et Sévaré, montrant une coordination renforcée des terroristes.

Au Burkina Faso, les attaques djihadistes se sont également intensifiées, visant principalement les régions frontalières avec le Mali et le Niger. Les forces armées burkinabè ont riposté avec des opérations militaires, dont des frappes aériennes, contre les bases terroristes, marquant ainsi leur engagement dans la lutte contre le terrorisme.

Malgré les défis persistants posés par les GAT, les Forces Armées Maliennes et les autres membres de l'Alliance des États du Sahel continuent de remporter des succès majeurs sur le terrain, modifiant ainsi la dynamique des conflits dans la région. Leur collaboration et leur détermination à assurer la sécurité et la stabilité dans le Sahel témoignent de leur engagement commun envers la paix et la lutte contre le terrorisme.

Les Forces de défense et de sécurité (FDS) au Niger ont maintenu une pression constante sur les groupes terroristes, démontrant une vigilance continue au-delà du seul front terroriste. La Garde Nationale a mis fin au parcours d'un criminel de grande envergure dans la région d'Agadez le 9 juin, illustrant l'engagement des autorités à assurer la sécurité des citoyens.

Les zones frontalières avec le Mali et le Burkina Faso restent des points chauds, nécessitant des opérations antiterroristes régulières pour perturber les activités des groupes armés terroristes (GAT). Ces attaques mettent en lumière la sophistication des GAT, qui s'appuient sur des réseaux financiers clandestins et des agences de crime organisé pour mener leurs actions.

Les activités criminelles telles que le trafic de drogues, d'armes, l'orpaillage illicite, l'extorsion et le vol de bétail alimentent les activités des GAT.

L'utilisation généralisée d'engins explosifs improvisés (EEI) contre les convois démontre la capacité technique des GAT à harceler les forces de sécurité. Ces groupes exploitent la pauvreté, le chômage, les tensions communautaires et les frustrations envers l'État pour recruter de nouveaux membres, ajoutant des motivations économiques et sociales à leur endoctrinement idéologique.

Face à cette menace, les Forces Armées des États de l'Alliance pour le Sahel (FAMa au Mali, FAB au Burkina Faso, FDS au Niger) ont renforcé leur réponse militaire. L'État-Major Général des Armées a souligné l'efficacité du renseignement et l'usage décisif de la puissance aérienne dans la lutte contre le terrorisme. Les opérations récentes ont permis de déjouer des complots terroristes visant des cibles civiles, témoignant de l'importance d'une approche proactive pour protéger les populations et prévenir la déstabilisation.

Les récentes destructions de bases et dépôts terroristes ont affaibli les capacités logistiques des GAT, perturbant leur économie de guerre. Les frappes aériennes ont notamment détruit des bases stratégiques et du matériel essentiel aux opérations des terroristes, infligeant ainsi des coups sévères à leurs capacités de mouvement et de coordination.

En résumé, les actions des Forces de défense et de sécurité au Niger, en collaboration avec les armées des pays voisins, sont essentielles pour contrer la menace terroriste dans la région et assurer la sécurité des populations. Les succès enregistrés lors de la Phase 3 des opérations aériennes le 7 Juin 2025 dans les régions de Kayes, Koulikoro et Nioro témoignent de l'efficacité des actions menées contre les groupes armés terroristes (GAT) au Mali. Les forces armées maliennes (FAMa) ont démontré leur capacité à neutraliser les menaces terroristes à travers des frappes aériennes ciblées.

À Didièni (Koulikoro), deux bases terroristes ont été détruites, entraînant la neutralisation de 197 terroristes. À Sandaré (Koulikoro), deux autres bases ont été anéanties, entraînant la liquidation de 177 terroristes. À Bafarara (Kayes), une base terroriste a été détruite et 79 terroristes ont été éliminés. Au total, 453 soldats mercenaires et terroristes ont été foudroyés par les vecteurs aériens, démontrant une capacité opérationnelle significative des forces aériennes maliennes.

Les opérations aériennes, soutenues par des drones, des avions de chasse et des hélicoptères d'attaque, ont couvert de vastes étendues, permettant une surveillance et une intervention rapides sur l'ensemble du territoire. L'objectif de ces opérations est de perturber les GAT, détruire leurs bases logistiques, neutraliser leurs colonnes et soutenir les troupes au sol.

Les frappes aériennes dans la forêt du Baoulé ont visé les zones de refuge des GAT, utilisées comme bases arrière, lieux d'entraînement et de stockage.

Ces actions ont pour but d'affaiblir les bases des groupes terroristes et de maintenir une pression constante sur leurs capacités opérationnelles. Les drones et la supériorité aérienne offrent un avantage crucial en termes de reconnaissance, de renseignement en temps réel et de frappes précises.

L'analyse de l'augmentation des attaques terroristes au Sahel met en lumière l'importance d'une approche adaptable face à la complexité de cette crise multidimensionnelle. Des groupes terroristes tels que le Jama'at Nusrat al-Islam wal-Muslimin (JNIM) et l'État islamique dans le Grand Sahara (EIGS) représentent une menace persistante et en constante





évolution, nécessitant une réponse coordonnée et adaptée.

Enfin, l'implication et la coopération des populations locales sont essentielles pour le succès de ces opérations. Le renseignement humain joue un rôle vital dans la planification et la mise en œuvre des actions contre les groupes armés terroristes. L'appel à la coopération des populations est donc crucial pour renforcer la sécurité et la stabilité dans la région.

La situation sécuritaire au Mali, au Burkina Faso et dans la région du Sahel en général est préoccupante en raison de l'activité croissante des groupes djihadistes tels que le JNIM affilié à Al-Qaïda et l'EIGS affilié à l'État islamique. Ces groupes mènent un nombre croissant d'attaques contre des cibles militaires et civiles, démontrant une capacité opérationnelle et une audace accrues. L'utilisation de drones par la Katiba Macina est un exemple de l'adaptation technologique de ces groupes, soulignant ainsi la nécessité pour les forces étatiques de mettre à jour leurs stratégies de lutte contre le terrorisme.

L'objectif sous-jacent de ces groupes semble être de contrôler les riches ressources naturelles de la région en menant des attaques et en cherchant à perturber la stabilité des populations locales. L'escalade de la violence observée récemment, notamment avec la reprise de Kidal et la création de la "Confédération des États du Sahel" par le Mali, le Niger et le Burkina Faso, montre une tentative des pays de la région de renforcer leurs alliances et de prendre des mesures autonomes pour faire face à cette menace.

Arouna Sidibé



OCLEI

OFFICE CENTRAL DE LUTTE CONTRE L'ENRICHISSEMENT ILLICITE



Institution nationale de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite

2019 à 2022 en chiffres

23 dossiers transmis à la justice

Pour un montant de **23, 918 MILLIARDS FCFA**

- 123 grandes activités de sensibilisation organisées
- 9 838 personnes directement touchées
- 1 967 déclarations de biens traitées
- 8 protocoles d'accord de coopération internationale signés
- 4 études faites sur la corruption et l'enrichissement illicite au Mali

Dénoncez gratuitement les faits de corruption et d'enrichissement illicite

NUMÉRO VERT : 80 00 22 22

BAMAKO, Hamdallaye ACI 2000, Rue 390, Place CAN

(+223) 20 29 12 29 / Boîte Postale : E3977

contact@oclei.ml www.oclei.ml

Tribune d'opinion : L'afrique face à elle-même : entre trahisons des élites et renaissance par la pensée



"L'afrique n'a pas été trahie seulement par ses ennemis. Elle a aussi été abandonnée par ses propres enfants».

L'histoire de l'Afrique indépendante reste, hélas, marquée par un paradoxe douloureux: alors que les indépendances étaient censées ouvrir une ère de souveraineté politique, économique et intellectuelle, le continent peine encore à définir sa propre voie. Pourquoi ? Parce que trop souvent, ceux qui devaient l'émanciper ont perpétué les schémas imposés.

L'échec des élites: une dépendance intellectuelle prolongée

Nos universités forment depuis des décennies des jeunes africains brillants. Mais que deviennent-ils ? Trop souvent, des relais des paradigmes étrangers. Au lieu d'innover, nous avons reproduit. Au lieu de remettre en cause, nous avons validé. Cette élite intellectuelle et politique n'a pas su rompre avec le mimétisme, ni forger un projet de société enraciné dans nos réalités, nos valeurs, nos aspirations profondes.

La pensée africaine est trop souvent prisonnière de modèles occidentaux conçus dans d'autres contextes, pour d'autres peuples. Il est temps de faire émerger une pensée endogène, structurée, audacieuse, une pensée libératrice.

Un panafricanisme vidé de sa substance ?

Le panafricanisme, qui devait être un projet de renaissance collective, est devenu dans bien des cas un simple argument de campagne ou un slogan creux. On s'en réclame sans construire de vraies solidarités. Où sont les



projets d'intégration efficaces ? Où est la défense commune ? La monnaie commune ? Les politiques industrielles régionales ?

La trahison du panafricanisme, ce n'est pas son échec en soi. C'est son instrumentalisation permanente, sans résultats. Il ne suffit pas de parler d'unité. Il faut l'organiser. Il faut la bâtir.

Un appel à la rupture: penser par soi-même ou disparaître

Plusieurs auteurs africains ne mâchent plus leurs mots. Ils dénoncent ce qu'ils qualifient de la lâcheté des élites, leur confort intellectuel, leur refus d'assumer le prix de l'indépendance véritable: celle qui commence dans la tête, et non dans les constitutions.

Ces propos sont peut-être durs mais salutaires. Ils rappellent que nous avons une responsabilité historique: celle de refuser l'aliénation mentale. Il ne s'agit pas de rejeter le monde, mais de cesser de s'effacer devant lui. De comprendre que nos enfants ne pourront être libres si nous continuons à enseigner des modèles qui n'ont jamais été les nôtres.

Vers une refondation par l'action

L'heure n'est plus aux lamentations. Il est temps d'agir, en prenant des décisions fortes:

- Refonder nos systèmes éducatifs pour former des bâtisseurs, pas des consommateurs de théories étrangères.
- Créer des laboratoires africains de pensée stratégique, capables d'inspirer nos politiques publiques.
- Faire du panafricanisme une pratique concrète, pas un folklore diplomatique.
- Promouvoir une économie de la souveraineté, en industrialisant, en transformant nos ressources sur place, en maîtrisant nos monnaies, nos finances, nos outils numériques.

L'Afrique mérite mieux. L'Afrique peut mieux

Il n'y a pas de fatalité. Ce n'est ni la géographie, ni le climat, ni les autres puissances qui condamnent l'Afrique. Ce sont nos renoncements collectifs. L'espoir renaîtra dès lors que les Africains croiront de nouveau en eux-mêmes, non comme des copies, mais comme des créateurs. C'est cela, le vrai combat pour la liberté.

Par Harouna NIANG, ancien Ministre
SOURCE : INTER DE BAMAKO

Réduction des indemnités des membres du cnt : Enfin, ils acceptent qu'on enlève bien plus que « doromè-kelén » !



Les membres du Consell National de Transition (CNT) ont-ils eu peur d'être de nouveau la cible de critiques intenses des Maliens face aux sommes mirobolantes qu'ils empochent depuis plus de quatre ans ou ont-ils eu la sagesse par eux-mêmes de ne plus se moquer de la misère de leurs compatriotes?

In tout cas, ils viennent de E surprendre tout le monde den acceptant enfin de réduire leurs émoluments, via le vote à l'unanimité, ce 12 juin 2025, de la loi en révision régissant les indemnités et avantages des membres du CNT, dont la principale conséquence est la suppression de l'indemnité de monture. Désormais, chaque membre du CNT, même Monsieur dèrèmè-kelén t b », verra son indemnité réduite de 400 000 FCFA, contre 550 000 FCFA pour les membres du bureau!

Cette mesure, adoptée dans un sou-ci de rationalisation des dépenses, est un geste fort en direction de la population malienne. Elle s'ins-crit aussi dans une démarche plus large de réformes et de bonne gouvernance. Une bonne nouvelle donc, car il est très facile dans ce pays, ou disons de ce qu'il en reste aujourd'hui, de s'attaquer aux gens justes qui ont souci de leur pays, que de reconnaître sa propre pro-pension outrancière à l'avilissement de ses concitoyens privés de tout, même du minimum vital, et sacrifiés sur l'autel de la résilience... Et c'est exactement ce que faisaient Malick Diaw et ses boyscouts du CNT, dont un certain Nouhoum Sarr parmi les plus insolents!

Il était temps de comprendre que les Maliens ne pouvaient se taire face des personnes qui ne doivent leur statut qu'à une promotion de palais, prétendant à autant de privilèges dans un pays qui chancelle et qui se cherche sur tous les plans. Les 20 millions de maliens ne pouvaient trimer et boire le calice jusqu'à la lie et travailler pour quelques individus qui commençaient à se prendre pour des dieux ! cela est d'autant plus plus vrai que la référence faite par Nouhoum Sarr, il y a un peu plus d'un an, aux traitements des députés élus pour justifier les mil lions pris par mois par les membres du CNT était à la fois ridicule et insultante.

Une insulte envers les Maliens soucieux des maigres ressources de leur pays devant être judicieusement utiliser à des fins utiles et non pour enrichir quelques individus préoccupés par les besoins de leur ventre. Cela est d'autant plus vrai que ce n'est pas parce que certains ont géré le pays en ne se focalisant que sur l'accumulation de ressources, que ceux qui sont prétendument venus avec l'esprit d'un Mali-Kura devaient aussi se comporter de la sorte, sur-tout dans un régime d'exception, par essence inconstitutionnel!

MAIMOUNA DOUMBIA
Source: Soir de Bamako

Nekapro

Scannez ici pour accéder au site web

SERVICE DE CORRECTION

L'écriture parfaite commence ici !



Si avoir un bon texte bien structuré est important, l'utilisation d'un site web de service de correction peut vous apporter des avantages supplémentaires en termes de qualité, de praticité et d'efficacité dans la gestion de vos contenus écrits.

- Rédaction
- Amélioration de style
- Correction
- Traduction

CONTACT

+223 74-44-27-44

@nekapro

www.nekapro.com

Kalaban Coura Rue 202 Porte 149

Premier essai gratuit

Le tragique décès de Lord Makhaveli Zoo : Un lynchage pour une histoire de pâté qui choque le Mali



La scène s'est déroulée dans le quartier Bacodjicoroni ACI, le mercredi 11 juin dernier, plongeant la nation malienne dans l'émoi. Abdoulaye Macalou, jeune rappeur prometteur de 25 ans connu sous le nom de Lord Makhaveli Zoo, a perdu la vie suite à un lynchage. La raison tragique de ce drame ? Une simple histoire de pâté.

Tout a commencé lorsque Lord Makhaveli a commandé des pâtés en précisant qu'il ne voulait pas d'oignon. Malheureusement, sa demande n'a pas été respectée par la vendeuse. Mécontent, le rappeur est retourné exprimer son mécontentement, déclenchant ainsi une dispute avec le fils de la vendeuse. La situation a rapidement dégénéré et Lord Makhaveli, tentant de s'échapper, a malencontreusement heurté la vendeuse à deux reprises. La foule, en proie à une colère aveugle, a alors pris en chasse le rappeur, le rouant de coups avant de l'abandonner sans vie.

Le Directeur Régional de la Police du District de Bamako, Contrôleur Général Issa Bill Traoré, a rapidement réagi pour éclaircir la situation et mettre fin aux spéculations. Il a annoncé l'interpellation de 61 personnes impliquées dans l'affaire, ainsi que la saisie de véhicules et de motos.

L'enterrement de Lord Makhaveli Zoo a eu lieu le vendredi 13 juin au cimetière de Lafiabougou en présence de sa famille, de ses collègues artistiques et de ses fans dévastés. Cette tragédie a non seulement endeuillé la scène musicale malienne, mais a également mis en lumière la violence qui peut découler de simples malentendus.

Maintenant, c'est au Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de la Commune V de prendre le relais et de communiquer sur la suite des événements. Il est essentiel de faire toute la lumière sur cette affaire pour éviter toute propagation de fausses informations qui pourraient engendrer des tensions inutiles. La nation malienne espère que justice sera rendue pour Lord Makhaveli Zoo, et prie pour que de telles tragédies ne se reproduisent plus.

Fatou Sissoko

IIe Sommet Chine-Asie centrale : insuffler un nouvel élan à la coopération multilatérale



Après Xi'an, chef-lieu de la province chinoise de Shaanxi en 2023, c'est autour d'Astana, la capitale du Kazakhstan, d'accueillir le deuxième Sommet Chine-Asie centrale du 16 au 18 juin 2025. Pendant ces trois jours de travaux, le président chinois Xi Jinping et ses homologues du Kazakhstan, du Kirghizistan, du Tadjikistan, de l'Ouzbékistan et du Turkménistan vont échanger sur les questions de stabilité régionale et de développement dans divers domaines. Ce deuxième sommet Chine-Asie centrale vise à renforcer la coopération multilatérale et bilatérale entre la Chine et les cinq autres nations asiatiques situées au carrefour de l'Europe et de l'Asie. Dans un contexte international marqué par des crises multidimensionnelles, la Chine entend mettre l'accent sur la diplomatie de bon voisinage pour consolider des liens plus étroits dans les secteurs du commerce, de la sécurité et de la connectivité avec ces pays situés dans ce que l'on appelle Eurasie.

Parlant de connectivité, l'Asie centrale sert de pont d'une part entre les autres régions asiatiques et d'autre part avec l'Europe. C'est donc une région stratégique en matière d'échanges entre les différentes parties de l'Asie et d'autres parties du monde. Cette rencontre multilatérale mérite d'être consolidée pour raffermir davantage une coopération exemplaire, tout en s'inscrivant dans une nouvelle dynamique où le contexte international est chamboulé. A travers l'Initiative "la Ceinture et la Route" (ICR), la connectivité s'est renforcée entre la Chine et les cinq pays de l'Asie centrale à travers un réseau d'autoroutes, de chemins de fer, de compagnies aériennes et des pipelines, pour renforcer la liaison entre l'Asie et l'Europe par le biais de la mer Caspienne. Au moment où les règles du commerce international sont bouleversées par le protectionnisme et l'isolationnisme, le rendez-vous d'Astana offre l'occasion à la Chine et aux cinq pays de l'Asie centrale d'insuffler une nouvelle donne à la coopération multilatérale. L'impératif d'agir en solidarité et en synergie s'impose tout naturellement d'autant plus que l'Asie centrale représente un partenaire clé et stratégique dans le cadre de l'ICR.

Premier partenaire commercial de l'Asie centrale, la Chine trouve que le Sommet Chine-Asie centrale est une plateforme idéale pour élever à un niveau supérieur les échanges commerciaux avec cette région. Le commerce transfrontalier s'est accéléré ces dernières années entre la Chine et les pays de l'Asie centrale, atteignant un chiffre record estimé à 94,8 milliards de dollars dans les échanges commerciaux en 2024. Le deuxième Sommet Chine-Asie centrale offrira l'occasion aux dirigeants des six pays d'avoir une convergence de vues quant aux perspectives inhérentes à la dynamisation des liens économiques et commerciaux.

Rendez-vous multilatéral mais aussi bilatéral, car le président chinois aura des entretiens privés avec chacun de ses homologues des cinq pays de l'Asie centrale. Il s'agira d'explorer les voies et moyens pour consolider les domaines de coopération et créer des passerelles qui vont irriguer davantage le cadre multilatéral. Le rendez-vous d'Astana augure de bonnes perspectives pour un consensus face aux enjeux du moment, notamment la construction d'une communauté d'avenir partagé Chine-Asie centrale. Les conclusions du Sommet nous en diront davantage.

Source: cgtn.com

Prendre exemple sur le dirigeant vétéran Chen Yun et faire de la Chine un pays puissant



Le 13 juin, une réunion pour commémorer le 120e anniversaire de la naissance de Chen Yun s'est tenue au Grand Palais du Peuple. Le président chinois Xi Jinping y a fait une allocution.

Né en 1905, M. Chen a rejoint le Parti communiste chinois (PCC) en 1925. Il est décédé d'une maladie en 1995, à l'âge de 90 ans. M. Chen a été reconnu comme grand révolutionnaire prolétarien, homme politique et l'un des fondateurs de l'économie socialiste chinoise. Selon M. Xi, il a été un membre essentiel de la première génération de la direction collective centrale du Parti, avec Mao Zedong en son centre, et de la deuxième génération de la direction collective centrale du Parti, avec Deng Xiaoping en son centre.

M. Chen, un dirigeant éprouvé et distingué du Parti et de l'État, a apporté des contributions significatives à la cause du PCC et du peuple chinois.

Le 1er juillet 2025 marque le 104e anniversaire de la fondation du Parti communiste chinois. L'expérience historique du PCC démontre que c'est grâce à la fermeté idéologique de générations de membres, comme Chen Yun, et à leur engagement inébranlable, qu'a pu être tracée une voie propre au peuple chinois. Les communistes doivent consciemment mettre en pratique l'objectif fondamental de servir le peuple sans réserve, de suivre la ligne de masse du Parti dans la nouvelle ère et de s'appuyer étroitement sur le peuple pour accomplir des exploits historiques.

L'expérience économique de Chen Yun a également laissé un précieux héritage à la Chine. Dès le début de la fondation de la Chine nouvelle, le camarade Chen Yun était chargé de

diriger le travail financier et économique national. Sous la direction du Comité central du PCC, il a coordonné tous les participants concernés et remporté la « guerre économique » dans les domaines des céréales, du coton, des tissus de coton, du charbon et d'autres. Il a fallu moins d'un an pour réaliser l'unification financière et économique nationale, stabiliser les cours financiers et consolider le nouveau régime populaire sur le plan économique.

Il s'est opposé à l'avancée impétueuse et téméraire et à la hâte d'obtenir des résultats rapides, quelles que soient les conditions réelles. Il a découvert très tôt des problèmes engendrés par le « Grand Bond en avant », participé à la mise en œuvre et à la direction de l'ajustement de l'économie nationale, s'attachant particulièrement à résoudre les difficultés agricoles et les pénuries alimentaires. Il a joué un rôle important pour sortir l'économie nationale de cette situation difficile et améliorer la vie de la population.

Il a activement exploré les lois pour la construction économique socialiste et a fait beaucoup de travail fructueux dans l'établissement du système économique socialiste, du système industriel indépendant et relativement complet et du système économique national, et a apporté des contributions exceptionnelles à l'exploration de la voie de la construction socialiste en Chine.

Il était convaincu que l'économie devrait d'abord tenir compte des besoins de la population. Lors de la préparation et de la mise en œuvre du premier plan quinquennal, il a non seulement tenu à tirer les leçons de l'expérience soviétique, mais a également insisté sur la nécessité de s'adapter aux réalités du pays, afin d'élaborer des plans scientifiques et de promouvoir sans relâche l'industrialisation socialiste.

À l'heure actuelle, la Chine approfondit ses réformes et élargit son ouverture. Ainsi, toutes les politiques et mesures doivent s'adapter aux conditions locales et évoluer de manière progressive. Comme le dit le président chinois Xi Jinping :"Il est important d'approfondir la réforme de manière globale, à un rythme rapide et régulier, et de rester ferme dans la poursuite de l'ouverture à des normes plus élevées."

Aujourd'hui, le socialisme à la chinoise déborde de vitalité et promet un brillant avenir. L'esprit de l'ancienne génération de révolutionnaires nous encourage à travailler dur et sans relâche et à apporter notre propre contribution à la modernisation à la chinoise !

Source: cgtn.com



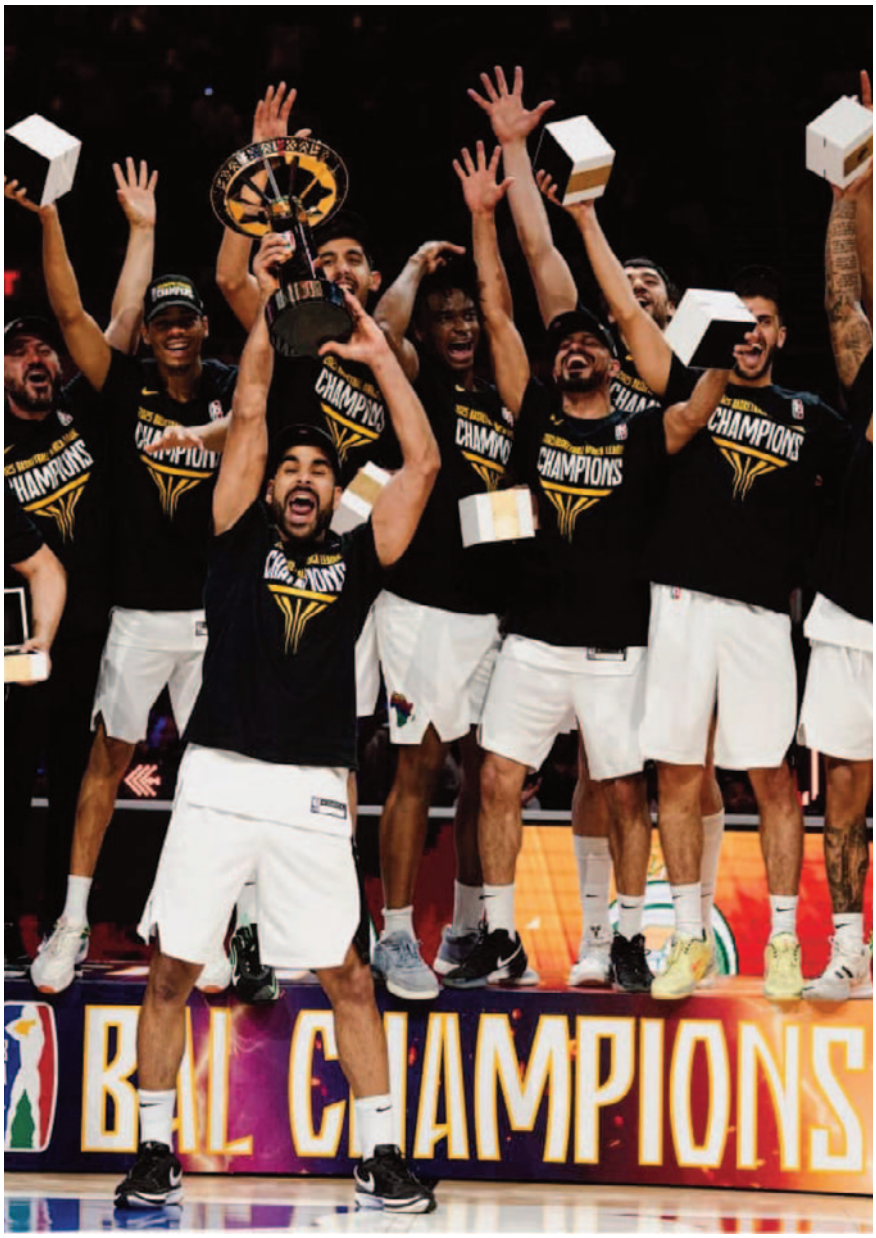
Sunbet Arena de Pretoria : Finale de la cinquième Édition de la Basketball Africa League (BAL 2025)

La cinquième édition de la Basketball Africa League (BAL 2025) s'est clôturée en apothéose ce samedi 14 juin 2025 au Sunbet Arena de Pretoria. L'équipe Al Ahli Tripoli a créé la surprise en s'imposant brillamment face au champion en titre, le Petro de Luanda, sur un score de 88 à 67. Cette victoire a permis à l'équipe libyenne de devenir le cinquième vainqueur différent de la compétition en cinq éditions.

Les joueurs d'Al Ahli Tripoli, menés par le talentueux Sénégalais Jean Jacques Boissy, ont dominé de manière impressionnante tout au long de la BAL 5. Leur parcours sans faute les a conduits jusqu'à la consécration en finale contre les Angolais, confirmant ainsi leur statut d'équipe à suivre. Cette victoire est d'autant plus remarquable que c'est la première fois dans l'histoire de la BAL qu'une équipe remporte le tournoi après avoir participé à toutes les phases, depuis les préliminaires. Al Ahli Tripoli rejoint ainsi le Zamalek, l'US Monastir et Al Ahly du Caire au palmarès prestigieux de la compétition.

Dans le match pour la troisième place disputé la veille, l'APR a brillamment remporté la victoire contre Al Ittihad sur un score éloquent de 123 à 90. L'APR, dirigée par le talentueux Malien Aliou Fadiala Diarra, a établi un nouveau record en inscrivant le plus grand nombre de points jamais marqué par une équipe lors d'un match de BAL, surpassant ainsi le record précédent établi par le champion actuel. Un autre fait marquant de cette rencontre a été la performance exceptionnelle du Rwandais Axel Mpoyo, qui a réussi à marquer 10 tirs à trois points, battant ainsi le record précédent de 9 établi en mai 2023.

De plus, le Malien Aliou Fadiala Diarra a été honoré en étant élu Meilleur Défenseur du tournoi. Il a également été retenu dans l'équipe type de la compétition, aux côtés du



MVP de la saison, le Sénégalais Jean Jacques Boissy, ainsi que de Jaylen Adams, Patrick Gardner et Majok Deng. Ces joueurs se sont distingués par leurs performances exceptionnelles tout au long de la compétition, contribuant ainsi au succès de leurs équipes respectives.

La BAL 2025 restera gravée dans les mémoires comme une édition riche en rebondissements, en exploits individuels et collectifs, confirmant une fois de plus le talent et le niveau de compétition croissant des équipes africaines de basketball.

Fatou Sissoko

HOROSCOPE

Bélier (21 mars - 19 avril)

Il y a une décision à prendre ou vous devez vous positionner plus fermement par rapport à votre entourage pour faire évoluer les choses. Vous seriez soulagé de vous affirmer davantage et plus libre de profiter du présent.
Une énergie créative vous booste pour vos futurs projets qu'ils soient personnels ou professionnels. Vous affichez une grande volonté. Aujourd'hui les moyens d'expression qui vous caractérisent sont : le sourire, la générosité et l'attention que vous portez aux autres.

Taureau (20 avril- 19 mai)

Votre ardeur combative favorise positivement votre créativité, ne restez pas sur des hésitations. De subtils changements se mettent en place dans votre psychisme. Cela renforce progressivement votre énergie.
Votre réceptivité à votre entourage est en augmentation et vous vous mettez à la place de l'autre plus facilement. C'est le moment de l'écouter pleinement et de lui donner de judicieux conseils.

Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Il serait vain de chercher une conversation sérieuse avec vous, vous prenez tout à la légère, rebelle à toute contrainte. Votre force morale vous donne des ailes, vous avez besoin de vous dépenser physiquement.
Les projets se bousculent. Toute la journée votre esprit est occupé. Ce n'est pas pour cela que vous stressez plus que d'habitude au contraire, vous restez zen et tout se passe bien. En fin de journée vous êtes satisfait.

Cancer (21 juin - 21 juillet)

Une bonne nouvelle vient vous libérer d'un souci au bon moment. Optimisme et bien vivre au programme ! Cette journée est une des meilleures du mois, faites ce qui vous tient le plus à cœur aujourd'hui.
Aujourd'hui vous ne vous ennuierez pas une seconde. La journée promet d'être généreuse en rencontre, votre sens de la communication fera son petit effet. Vous aimez le contact, vous avez besoin de vous sentir apprécié, ce sera le cas.

Lion (22 juillet - 23 août)

Vos discours font mouche. Votre imagination et votre communication très inspirées vous permettent de faire passer vos idées audacieuses : on reconnaît vos compétences et on vous écoute comme un oracle ! Il était temps, vous n'y croyiez plus ! Grâce à votre optimisme, vous accroissez vos chances d'être reconnu positivement pour vos actions. En effet, votre état d'esprit du jour va être apprécié de tous ceux qui vous entourent et va vous permettre de franchir une nouvelle étape dans votre évolution.

Vierge (23 août 23 septmbre)

Certains penseront que vous cherchez le conflit, alors que votre besoin de perfection est lui seul en cause. Votre vitalité sera omniprésente mais vous y gagneriez à être plus modéré. Alors faites le nécessaire pour ne pas vous épuiser inutilement.
Vos revendications ne seront pas du goût de tout le monde et l'entêtement de chacun n'a jamais fait avancer une négociation. Que le plus malin se lance dans une ébauche de compromis et que le plus malin, ce soit vous !

Balance (23 septmbre - 22 octobre)

Vous êtes aimable avec tout le monde, le climat relationnel s'assainit... Vous voici comme un poisson dans l'eau ! Une Vénus épanouie facilite vos échanges intimes. C'est le moment d'approfondir vos relations tout en douceur.
Si vous décidez de développer vos ambitions les plus folles, vous trouvez des aides inattendues et imprévues. Un petit vent de nouveauté vient souffler du côté de chez vous. Vous aimez l'idée de changer les choses, de les faire évoluer.

Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vous aspirez à l'accroissement de vos qualités personnelles, votre philosophie s'approfondit sous l'angle qui vous manquait. Vous avez besoin de grand air, du contact avec la nature. Ne restez pas en ville !
Un sentiment d'isolement bride votre expression ; ne restez pas dans votre coin, vos amis et connaissances seraient heureux de vous voir. L'occasion d'échanger en privé quelques considérations sur les derniers événements...

Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vous allez pouvoir résoudre un conflit avec l'un de vos proches. Le fait de pardonner vous libérera plus que vous ne le pensez. Votre irritabilité concernant les maladresses des autres révèle en réalité un surmenage que vous devez prendre en compte absolument. Que ce soit dans le domaine relationnel ou professionnel, c'est le moment de déployer toute votre vitalité et votre bienveillance pour créer des rapports plus détendus, plus agréables et plus fertiles. Vous avez toutes les cartes en mains pour réussir. Alors, foncez !

Capricorne (21 décembre -20 janvier)

Vous êtes prêt à faire des concessions vraiment nécessaires, aujourd'hui. Profitez-en pour écouter vos partenaires et tenir compte de leurs idées personnelles, vous trouverez des ponts avec vos propres projets.
Les doutes que vous éprouvez prennent leur source dans des frustrations, il serait bon de les déceler, vous pourriez ainsi résoudre ou anticiper les problèmes avant qu'ils ne s'épanouissent...

Verseau (20 janvier - 19 février)

Des déplacements à faire, mille choses à gérer. Organisez-vous au cordeau avant d'être débordé. Votre impulsivité est en hausse, vous gagnez de la confiance en vos capacités, prenez garde à ne pas vous épuiser en vain.
C'est avec calme et bonne humeur que vous abordez votre journée. Le moment est idéal pour vous mettre en retrait, vous accorder une plage de réflexion, pour penser à la direction que vous souhaitez prendre.

Poisson (19 février - 21 mars)

Vous saurez alléger l'ambiance sans vous laisser freiner par des personnes rigides et leurs états d'âme. Les efforts que vous avez faits ces derniers temps se font sentir, levez le pied en vous détendant physiquement.
Vous avez du mal à vous éveiller, aujourd'hui et cette fatigue nerveuse risque d'émailler votre journée d'incidents mineurs mais exaspérants. Faites attention à ce que vous dites et ne décidez rien sur une impulsion, vos réactions ne sont pas très bien ajustées.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Pour tous **renseignements**, **abonnements**, **reportages**, **publicités**, **annonces** ...
n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23

Journal Malikilé | +223 70 44 22 23 | ampikile@gmail.com | www.malikile.com